

BORDEREAU DES PRIX

N° Prix	<i>Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)</i>	<i>Prix unitaire en chiffres (hors taxes)</i>
1	<p>Préparation, Installation technique de chantier et Signalisation temporaire</p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'un plan d'implantation et de piquetage des ouvrages, à partir du fichier fourni par le maître d'œuvre, ainsi que l'implantation sur le terrain conformément à l'art.1.2 du CCTP. L'ensemble est sujet à l'approbation du maître d'ouvrage avant exécution.</p> <p>Ce prix rémunère également l'amenée sur chantier et le repliement en fin de travaux de toutes les installations nécessaires à la bonne marche du chantier. Il comprend notamment les locaux à mettre à la disposition du personnel, conformément aux dispositions des décrets 65.48 et 77.996 portant règlement d'administration publique pour l'exécution des dispositions du livre II du code de travail (titre II – Hygiène et sécurité des travailleurs)</p> <p>Il comprend enfin la signalisation temporaire adaptée aux différentes phases de chantier y/c en dehors des périodes de travaux conformément aux textes en vigueur.</p> <p>Ce prix s'applique au forfait.</p> <p>Une fraction égale aux deux tiers sera payée dès la mise en place des installations, la fraction restante sera versée à l'achèvement des travaux après repliement du matériel et remise en état des lieux.</p> <p>FORFAIT :</p>	
2	<p>Décapage de terre végétale sur une épaisseur de 20 cm</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>Le décapage de la terre végétale, sur une épaisseur moyenne de 0.20 m, dans les zones de déblais ou remblais, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'élimination des produits étrangers (grosses racines, pierres, déchets divers,...), – le chargement, le transport, le déchargement au dépôt de la commune pour réutilisation dans le cadre de la confection de la noue et du talus décrits aux prix n°24 et 25 et l'évacuation des excédents éventuels à la décharge de l'entreprise en fin de chantier. <p>Le décapage de la terre végétale fait l'objet d'un relevé contradictoire entre le maître d'œuvre et l'entrepreneur, à la demande de ce dernier. Si les terrassements commencent avant ce relevé, ce prix sera appliqué sur une épaisseur théorique de 20 cm de terre végétale déduite des volumes de terrassements.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

<p>3</p>	<p>DEBLAIS de toutes natures</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fouille quelle que soit la nature du terrain, le chargement, le transport, le déchargement au dépôt de la commune pour réutilisation dans le cadre de la confection du talus décrit au prix n°25 et l'évacuation de l'excédent éventuel à la décharge de l'entreprise en fin de chantier.</p> <p>Il s'applique aux déblais résultant de l'exécution du trottoir et des accès à traiter en enrobés, ainsi qu'à ceux résultant du grattage des surfaces à reprofiler avant application du bicouche à l'émulsion de bitume décrit au prix n°10, à l'exclusion des déblais provenant du calibrage et du curage de fossés anciens, de ceux provenant du rabotage de la chaussée existante ainsi que de ceux provenant des tranchées d'assainissement et des tranchées concessionnaires.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, les volumes à prendre en compte étant obtenus par comparaison aux structures qui seront mises en place sur les zones à décaisser.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
<p>4</p>	<p>Sciage des enrobés</p> <p>Ce prix rémunère, le sciage du revêtement existant en enrobés à la bêche de marteau piqueur, à la scie ou au rabot, aux zones de raccordement du projet avec l'existant.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>5</p>	<p>Rabotage manuel de chaussée sur 5 cm d'épaisseur</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le rabotage manuel de la chaussée sur 5 cm d'épaisseur en moyenne, la réutilisation des matériaux extraits pouvant se faire en sous couche de cheminements piétons. L'évacuation des déblais inutilisables se fera en centre d'enfouissement agréé.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>6</p>	<p>Compactage du fond de forme</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le réglage et le compactage du fond de forme des chaussées et plateformes, ainsi que toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>7</p>	<p>Fourniture, Transport et pose de bordures T2 basses</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de bordures T2 basses en bétons préfabriqué, en alignement droit et en courbe.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le découpage de chaussée y compris le sciage, les terrassements, l'évacuation des déblais en excédent et le remblaiement, le réglage et le compactage de la fouille. - le piquetage et l'implantation. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en œuvre du lit de béton dosé à 350 kg/M3 sur une épaisseur minimale de 20 cm et les épaulements en continu. - la réalisation des joints au mortier et leur lissage au fer. - La réalisation d'un joint au mortier de part et d'autre. - La réalisation d'une bande en enrobés de largeur 30 cm et d'épaisseur 5 cm entre la bordure et le revêtement existant de la chaussée. <p>LE METRE :</p>	
<p>8</p>	<p>Fourniture, Transport et Pose de Bordures P1</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de bordures du type P1, sur semelle de béton de 0.10 m d'épaisseur avec un débordement de 0.10 m de part et d'autre de la bordure y compris nivellement et compactage de la forme, confection des joints au mortier, tirés en fer et butés à 45 ° de béton sur toute la longueur de la bordure, épaisseur 0 à moins 3 cm du haut de la bordure ainsi que toutes sujétions de terrassements.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>9</p>	<p>Fourniture, transport et mise en œuvre de GNT 0/31.5</p> <p>Ce prix rémunère, à la tonne, la fourniture et la mise en œuvre de GNT 0/31,5 pour création de la couche de base sur une épaisseur de 20 cm en trottoir et de 15 cm en moyenne pour le reprofilage des accès indiqués sur la vue en plan du projet, y compris toutes sujétions d'arrosage, de compactage ainsi que de matériel et de main d'œuvre. Le tonnage pris en attachement sans celui résultant des bons de pesée, réfections faites en cas de transport en surcharge conformément à l'article 25.2 du C.C.A.G et en cas de teneur en eau excessive en fonction de la masse volumique réelle (MVR) du matériau.</p> <p>LA TONNE :</p>	
<p>10</p>	<p>Revêtement bicouche à l'émulsion de bitume sur GRH – (petite surface)</p> <p>Ce prix s'applique aux accès indiqués sur la vue en plan du projet. Il comprend :</p> <p>la remise en forme et le compactage de la couche de base si nécessaire</p> <p>la réalisation du revêtement suivant la formule suivante (toutes fournitures comprises) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et le répandage d'une grille à sec en 10/14 à raison de 10 l / m², - la fourniture et le répandage d'émulsion de bitume à 69 % : 2.2 kg/m², - le cloutage en gravillon 6/10 lavés, - la fourniture et le répandage d'émulsion de bitume à 69 % : 2kg/m² - le cloutage en gravillon 4/6 lavés, - le compactage, - l'aspiration ou le balayage des rejets. <p>LE METRE CARRE :</p>	

<p>11</p>	<p>Couche d'accrochage</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution d'une couche d'accrochage à raison de 1.5 kg/m² d'émulsion de bitume à 69 % sans sablage.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>12</p>	<p>Fourniture et mise en œuvre d'enrobés 0/6</p> <p>Ce prix rémunère : la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés 0/6. Il comprend notamment, la fourniture de bitume, la fourniture de granulats, le malaxage, le transport à pied d'œuvre, la mise en œuvre à la machine ou à la main, le compactage, l'amenée et le repli du matériel.</p> <p>LA TONNE :</p>	
<p>13</p>	<p>Plus-value pour mise en œuvre à la main des enrobés 0/6</p> <p>Ce prix rémunère : la plus-value pour mise en œuvre manuelle d'enrobés 0/6 dans les zones où la mise en œuvre à la machine est difficile ou impossible. Ce prix s'applique donc, en surplus du prix n°12, à la partie qu'il faudra mettre en œuvre à la main.</p> <p>LA TONNE :</p>	
<p>14</p>	<p>Confection de puits d'infiltration</p> <p>Ce prix rémunère la confection de puits d'infiltration conformément à la coupe jointe au dossier des plans.</p> <p>L'UNITE :</p>	
<p>15</p>	<p>Remise à niveau de regards existants</p> <p>Ce prix comprend la mise à niveau de regards existants avant revêtement ou nivellement définitif, compris toutes sujétions de traitement à l'identique de la surface (enrobé, béton lavé, résine...), démolition, de raccordement et de coffrages, toutes fournitures comprises. Il comprend également le nettoyage et l'évacuation des produits de démolition.</p> <p>L'UNITE :</p>	

<p>16</p>	<p>Fourniture et pose de regard de Visite Ø 600</p> <p>Ce prix rémunère : La construction de regard de visite d'un diamètre intérieur de 600 mm et d'une ouverture libre de 400 mm minimum au sommet, y compris les terrassements, le lestage éventuel, les raccordements aux canalisations, l'étanchéité, la fourniture la pose et le calage d'une dalle de répartition en béton préfabriqué ou coulée en place pour la fixation du tampon en fonte ductile compris également dans ce prix. Y-compris également la réalisation d'un joint étanche entre la cheminée du regard et la dalle en béton, les piquages d'entrée et de sortie Ce prix comprend enfin toutes sujétions, dont celle de remise à niveau du tampon à la cote finie.</p> <p>L'UNITE :</p>	
<p>17</p>	<p>Fourniture et pose de regard à Grille Fonte plate 700x300</p> <p>Ce prix rémunère : la confection de regard à grille plate 700 x 300 d'une hauteur moyenne de 1 m. Il comprend le terrassement, les raccordements aux canalisations, la confection du regard en béton, la fourniture et la pose de la grille plate de 700 x 300 série lourde et de son cadre, la remise en place éventuelle des grilles durant le délai de garantie et toutes sujétions notamment la confection d'un batardeau en béton sur un demi périmètre et d'une hauteur minimale de 10 cm, la finition du joint en enrobé entre le batardeau et la chaussée.</p> <p>L'UNITE :</p>	
<p>18</p>	<p>Fourniture et pose de regard à Grille Fonte plate 400x400</p> <p>Ce prix rémunère : la confection de regard à grille plate 400 x 400 d'une hauteur moyenne de 1 m. Il comprend le terrassement, les raccordements aux canalisations, la confection du regard en béton, la fourniture et la pose de la grille plate de 400 x 400 série lourde et de son cadre, la remise en place éventuelle des grilles durant le délai de garantie et toutes sujétions notamment la confection d'un batardeau en béton sur un demi périmètre et d'une hauteur minimale de 10 cm, la finition du joint en enrobé entre le batardeau et la chaussée.</p> <p>L'UNITE :</p>	

<p>19</p>	<p>Fourniture et pose de Canalisations Ø100 PVC SN8</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre, l'exécution de la fouille telle que définie au profil en long, la confection du lit de pose en sable ou en gravier sur 0.10m d'épaisseur ainsi que l'enrobage, la fourniture, la pose, les raccordements de la canalisation Ø100 PVC SN8, compris calage des tuyaux, coudes, manchons, essais d'étanchéité effectués, le raccordement des tuyaux avec dispositif prévu au Cahier des Clauses Techniques Particulières et toutes sujétions, notamment épaissements et travail éventuel dans l'eau. le remblaiement et le compactage de la tranchée avec les déblais expurgés des gros éléments ou des matériaux d'apport si nécessaire.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>20</p>	<p>Fourniture et pose de Canalisations Ø200 PVC SN8</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre, l'exécution de la fouille telle que définie au profil en long, la confection du lit de pose en sable ou en gravier sur 0.10m d'épaisseur ainsi que l'enrobage, la fourniture, la pose, les raccordements de la canalisation Ø200 PVC SN8, compris calage des tuyaux, coudes, manchons, essais d'étanchéité effectués, le raccordement des tuyaux avec dispositif prévu au Cahier des Clauses Techniques Particulières et toutes sujétions, notamment épaissements et travail éventuel dans l'eau. le remblaiement et le compactage de la tranchée avec les déblais expurgés des gros éléments ou des matériaux d'apport si nécessaire.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>21</p>	<p>Fourniture et pose de Canalisations Ø250 PVC SN8</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre, l'exécution de la fouille telle que définie au profil en long, la confection du lit de pose en sable ou en gravier sur 0.10m d'épaisseur ainsi que l'enrobage, la fourniture, la pose, les raccordements de la canalisation Ø250 PVC SN8, compris calage des tuyaux, coudes, manchons, essais d'étanchéité effectués, le raccordement des tuyaux avec dispositif prévu au Cahier des Clauses Techniques Particulières et toutes sujétions, notamment épaissements et travail éventuel dans l'eau. le remblaiement et le compactage de la tranchée avec les déblais expurgés des gros éléments ou des matériaux d'apport si nécessaire.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>22</p>	<p>Fourniture et pose de pièges à eau (accodrain) largeur 100 mm, grille fonte</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la pose de caniveaux à grille en fonte de largeur 100 mm, sur lit de pose en béton dosé à 250 Kg de ciment. Le raccordement aux canalisations ou regards existants et toutes les sujétions se rapportant à ce type de caniveau sont comprises dans le prix.</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>23</p>	<p>Piquage sur ouvrage existant</p>	

	<p>Ce prix rémunère les terrassements complémentaires et le percement du regard ou de la conduite, avec évacuation des déchets à la décharge de l'entreprise, le raccordement du tuyau à brancher, quels que soient son type et sa dimension, et la confection d'un joint étanche.</p> <p>L'UNITE :</p>	
<p>24</p>	<p>Confection de noue largeur variable et profondeur 0,50 m</p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'une noue d'infiltration de largeur variable et de profondeur 0.50m (<u>conformément à la coupe A-A du dossier des plans</u>) le long du trottoir créé dans le cadre du chantier. Ce prix comprend notamment :</p> <p>Le décapage éventuel de la terre végétale encore en place sur une hauteur de 30cm maxi avec stockage au dépôt de la commune.</p> <p>Les mouvements de terre pour la création de la noue.</p> <p>La reprise et la mise en place de la terre végétale de bonne qualité prélevée sur le stock du dépôt de la commune, sur une couche d'épaisseur 30 cm.</p> <p>L'évacuation de ce qui est impropre à la réutilisation à la décharge de l'entreprise.</p> <p>La mise en place éventuelle de terre végétale d'apport si la quantité issue du dépôt n'a pas suffi.</p> <p>Le nivellement.</p> <p>(Le traitement végétal sera réalisé en régie par la commune)</p> <p>LE METRE :</p>	
<p>25</p>	<p>Confection d'un talus trapézoïdal de hauteur 1 m par rapport au fond de la noue qu'il borde</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire de talus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transport des déblais ou de la terre végétale depuis le stock sur chantier jusqu'à pied d'œuvre, et la mise en place, épierrée. - La réalisation du talus, de 1,50 m de largeur en pied, de hauteur 1,00 m, <u>ces cotes étant prises conformément à la coupe AA jointe au dossier des plans</u>, avec aplat sur le dessus de largeur 0,40 m. - Le compactage et le nivellement des flancs et du sommet - L'évacuation des matériaux impropres à la décharge de l'entreprise. <p>LE METRE :</p>	